

Note de Clarification

Etude de préféabilité du projet d'aménagement hydroélectrique de Kourougnan à Sigiri en Haute Guinée sur le fleuve Tinkisso en République de Guinée»

Type de soumission:

Les soumissionnaires doivent faire une proposition technique et financière.

Documents à fournir :

Les propositions devraient comprendre les éléments suivants :

Partie technique :

- a. Description et expérience détaillée du consultant (firme), lettre de soumission,
- b. Description de la compréhension de la mission et de l'approche, de la méthodologie et du planning de mise en œuvre,
- c. Description de l'expert principal et des membres de l'équipe (et des experts locaux qui seront utilisés) avec CV (en annexe),
- d. L'expérience du Consultant, exemples de travaux antérieurs relatifs à la mission et références de missions de portée et d'orientation similaires (annexe).

Budget et partie financière :

La proposition financière devrait énumérer les coûts associés à la cession. Il peut s'agir notamment de :

- a. Frais du personnel : (indiquant les honoraires journaliers de chaque expert en USD)
- b. Autres frais

Eligibilité :

L'appel d'offres est ouvert à toutes les firmes de consultants nationale et/ou internationale.

Taxes

Le marché sera hors taxes.

Critères d'évaluation

La grille d'évaluation sera basée sur le rapport qualité/prix, conformément au Code d'appel d'offres de la CEDEAO.

80% pour l'offre technique

- Expérience professionnelle et profil de l'équipe de consultants
- Qualité du document technique (approche, méthodologie, processus suggéré, plan de travail etc...)

20% pour l'offre financière

Les points suivants seront pris en considération :

- Charges de personnel
- Autres coûts (par exemple, frais de voyage en Guinée, impression de documents, enquêtes, etc.)